

**TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANTS OU PRESTATAIRES INDIVIDUELS**

<b>Titre :</b> Etude du suivi de la température lors du transport des vaccins et de la cartographie des chambres froides	<b>Durée de la consultation :</b> Six (6) mois (130.5 jours ouvrables)
<b>Type de Contrat :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Consultant <input type="checkbox"/> Contractant individuel à plein temps <input type="checkbox"/> Contractant individuel à temps partiel <input type="checkbox"/> Sélection directe	<b>Catégorie :</b> <input type="checkbox"/> Nationale <input checked="" type="checkbox"/> Internationale
<b>Affectation :</b> <input type="checkbox"/> Domicile <input checked="" type="checkbox"/> Bureau	<b>Section :</b> SANTE /Immunisation

**1. CONTEXTE (Brève description)**

La maîtrise de la chaîne de froid est une exigence pour la gestion efficace des vaccins. Cette maîtrise dépend de la qualité de conservation des vaccins à tous les niveaux et de l'organisation du système de santé. L'introduction de nouveaux vaccins avec des adjuvants ajoutés augmente la problématique dans la gestion de la chaîne de froid, notamment la variation de température lors du transport pour la distribution dans les structures opérationnelles. Les outils disponibles ne permettent pas d'assurer un monitoring optimal de la température lors du transport des vaccins et pendant les séances de vaccination.

En général, le Programme Elargi de Vaccination (PEV) est confronté à multiples défis entre autres le suivi de la température lors de la conservation, le transport et la distribution des vaccins, la mise à jour régulière d'une cartographie des chambres froides et la disponibilité des ressources humaines qualifiées.

En plus des difficultés citées plus haut, des moyens de distribution non adaptés sont souvent utilisés. En effet, les vaccins sont transportés dans les caisses isothermes sans indicateurs de gel ou un moniteur de température en utilisant des camions utilitaires du niveau central vers les dépôts départementaux, et des véhicules pick up des dépôts départementaux vers les institutions sanitaires. En Haïti, le dépôt central de PROMESS ou sont stockés les vaccins dispose quatre chambres froides dont le besoin d'être cartographié s'impose au regard de date de la dernière cartographie qui avait été réalisée (2018) ainsi que l'installation des nouvelles chambres froides effectuée. Au niveau intermédiaire, il existe sept autres chambres froides non encore cartographiées à savoir celle des départements de l'Ouest, du Nord, de l'Artibonite, de Hinche, de Jérémie, de Jacmel et de Port de Paix. A cela s'ajoute celle qui sera installée à Miragoane dans les Nippes..

Par ailleurs, il ressort que la plupart des logisticiens de PROMESS et de l'UCNPV n'ont pas bénéficié d'une formation sur la cartographie des chambres froides leur permettant de réaliser périodiquement cette activité au niveau central et périphérique comme recommandé selon les normes de la GEV.

Tenant compte de ce qui précède, une étude de la température lors du transport des vaccins du niveau central vers le niveau périphérique et une cartographie de la température des chambres froides de même qu'un renforcement des compétences des logisticiens s'avère nécessaire.

Considérant ces difficultés et dans le cadre de la mise en œuvre du GAVI TCA-2022-2023, le programme de l'immunisation de l'UNICEF recrute un consultant international pour appuyer l'UCNPV pour la réalisation de ces études ainsi que le renforcement des compétences des logisticiens

**2. BUT DE LA CONSULTANCE**

Cette consultance a pour but d'apporter un appui technique nécessaire au MSPP à travers l'UCNPV pour réaliser une étude de suivi de température lors du transport des vaccins du niveau central vers les institutions sanitaires et la cartographie des chambres froides.

**3. OBJECTIFS CIBLES**

Le (la) consultant (e) fournira une assistance technique et son expertise au MSPP à travers l'UCNPV en matière :

- Adaptation du protocole standard de l'OMS à cette étude au contexte de Haïti ;

- Planification de la mise en œuvre de l'étude de suivi de température et la cartographie ;
- Formation des membres de l'équipe (logisticiens du niveau central) sur les outils de cartographie et la mise en œuvre du protocole de l'étude de suivi de température lors du transport des vaccins ;
- Coordination de la mise en œuvre de l'étude de suivi de température des vaccins lors du transport ;
- Coordination de la cartographie des chambres froides ;
- Elaboration du rapport final de l'étude (suivi de température des vaccins lors du transport et cartographie des chambres froides).

#### 4. Protection des Enfants

Ce rôle implique-t'il un contact direct avec les enfants ?

OUI  NON. Si OUI, veuillez cocher tout ce qui est applicable :

**Rôle de contact direct**  OUI  NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / mois de contact interpersonnel direct avec des enfants ou de travail dans leur proximité physique immédiate, avec une supervision limitée par un membre du personnel plus expérimenté :

**Rôle dans la saisie de données sur les enfants**  OUI  NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / de mois de gestion ou de transmission d'informations personnelles à caractère d'identification d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos) :

Pour plus d'informations, veuillez consulter les FAQs et les mises à jour disponible sur le "[SharePoint:Child Safeguarding](#)" et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#) .

## 5. TACHES ASSIGNEES

Sous la supervision directe du spécialiste immunisation de l'UNICEF, le/la consultant(e) international(e) travaillera en étroite collaboration avec la Coordination de l'UCNPV/MSPP et le sous-comité chaîne du froid et logistique. Il fournira un appui technique dans les tâches suivantes :

Activités Clés	Méthodologie Attendue	Outils/Données à fournir	Produits Finaux/Livrables	Délais prévus
1. Adapter le protocole standard de l'OMS à cette étude dans le contexte de Haïti	Réunions techniques	•Compte rendu de réunions	•Protocole finalisé	Semaine 1, 2
2. Elaborer le calendrier et le budget de mise en œuvre de l'étude	Réunions techniques	•Compte rendu de réunions	•Calendrier finalisé •Budget finalisé	Semaine 1, 2
3. En collaboration avec le sous-comité logistique, sélectionner : a. Les itinéraires des points de distribution et sites de stockage à inclure dans l'étude, b. Type de vaccins sensible au gel c. Type d'enregistreur de suivi de température à utiliser pour l'étude	•Réunions techniques •Atelier de formation	•Compte rendu de réunion •Rapport de formation	•Echantillonnage de l'étude disponible •Liste des vaccins sélectionnés •Enregistreur sélectionné	Mois 1, 2
4. Elaborer et proposer les fiches de suivi et la liste du matériel à utiliser pour le transport	Réunions techniques	Compte rendu de réunions	•Fiches de suivi •Liste de matériel	Mois 1, 2
5. Former les membres de l'équipe sur l'outil de cartographie et pour la mise en œuvre du protocole adapté	Atelier de formation	Rapport de formation	•Rapport de formation incluant de nombre de personnes formées	Semaine 2, 3, 4
6. Coordonner avec l'équipe le suivi de l'expédition et du retour des colis de vaccins contenant des dispositifs d'enregistrement de température	Missions	Rapports de missions	•Fiches de suivies remplies •Analyse des données	Mois 2, 3, 4, 5
7. Coordonner avec l'équipe la mise en œuvre de la cartographie des chambres froides	•Missions •Séances de travail	•Rapports de missions •PV de réunions	•Rapport préliminaire de l'étude de cartographie	Mois 4, 5, 6
8. Coordonner avec l'équipe la collecte et l'analyse des données ainsi que la production des rapports des deux études (suivi de température des vaccins lors du transport et cartographie des chambres froides).	•Réunions techniques •Atelier de débriefing et de validation	•PV de réunions •Rapport d'atelier	•Rapport de l'étude de cartographie •Rapport de l'étude de suivi de température •Rapport final consolidé de la consultance	Mois 4, 5, 6

**Note :** Les paiements seront établis en pourcentage (%) des livrables à soumettre

## **6. QUALIFICATIONS NECESSAIRES (Y COMPRIS CONNAISSANCES SPECIALISEES)**

- Diplôme universitaire avancé (Maîtrise minimum) en Pharmacie, Logistique de santé, Logistique des vaccins et de la chaîne de froid ou tout autre domaine pertinent ;
- Un diplôme universitaire additionnel en gestion de la logistique de la santé, chaîne d'approvisionnement, logistique vaccinale ou tout autres domaines liés à la santé ;
- Avoir une bonne connaissance sur l'évaluation des capacités de stockage et de la Gestion Efficace des Vaccins (GEV) ;
- Certificat sur la Logistique Humanitaire est un atout ;
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Aptitude à travailler en étroite collaboration avec des instances gouvernementales ;
- Capacité de travail en équipe mais aussi de façon autonome avec un minimum de supervision ;
- Maîtrise du logiciel Microsoft Office (Word, Excel, Power point) ;
- Parfaite maîtrise du français (oral et écrit) ; maîtrise de l'Anglais (oral et écrit) requise.

## **7. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES REQUISES**

- Expérience minimale de 5 ans dans la coordination, la conduite des évaluations et la gestion des équipements de la chaîne de froid et des vaccins ;
- Expérience dans l'organisation et la facilitation des formations de même que faire des présentations ;
- Expérience dans l'analyse des données et dans l'élaboration des rapports ;
- Expérience dans la supervision et la coordination des équipes ;
- Expérience de gestion du programme élargi de vaccination, notamment le volet chaîne de froid ;
- Avoir réalisé ce genre d'études au niveau international (au moins dans deux pays) ;

## **8. CONDITIONS DE TRAVAIL (incluant les facilités à fournir par le bureau i.e. ordinateur, espace de travail, autres équipements, si applicable)**

- Le (la) consultant (e) sera basé dans les bureaux de l'UNICEF ;
- Sur le plan administratif, le (la) consultant (e) dépendra du bureau UNICEF/Haiti et travaillera étroitement avec l'équipe de l'UCNPV/MSPP et en particulier le sous-comité logistique de l'UCNPV ;
- Le (la) consultant (e) utilisera son propre matériel de travail (Laptop, téléphone, etc.). Toutefois, selon le besoin, un espace de travail sera mis à sa disposition, dans les locaux de l'UNICEF ;
- Le (la) consultant (e) sera tenu de signer un certificat de bonne santé ;
- Il/elle devra se soumettre aux règlements de l'UNICEF en matière de sécurité. A ce titre, ses voyages et déplacements sur le terrain seront conditionnés par l'obtention préalable d'un visa de sécurité ;
- L'UNICEF mettra à la disposition du (de la) consultant (e) un véhicule pour les missions et activités d'appui à l'UCNPV ;
- L'UNICEF applique la politique de tolérance zéro à l'égard toute conduite jugée incompatible avec son mandat et avec les normes de conduite des fonctionnaires des Nations Unies, notamment l'abus ou l'exploitation sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination ;
- L'UNICEF adhère aussi strictement au principe de la protection de l'enfance. Tout candidat considéré pour un recrutement fera l'objet d'une vérification rigoureuse des références et des antécédents et devra adhérer à ces normes et principes ;
- Les paiements des honoraires du/de la consultant(e) seront effectués à la soumission des livrables et sur présentation d'une facture certifiée par le superviseur ainsi que d'un rapport incluant les livrables de la période, validé par le superviseur. Le paiement final est soumis à une évaluation de performance satisfaisante.

## **9. TITRE DU SUPERVISEUR DIRECT**

Le consultant sera sous la supervision directe du Spécialiste Immunisation /P3

## **10. TERMES DU CONTRAT/COUTS ESTIMATIFS**

Le/la consultant (e) est tenu(e) de soumettre dans le cadre de son application :

- Une proposition technique décrivant en bref la méthodologie de travail

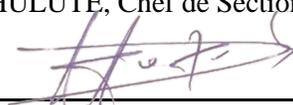
- Une proposition financière **tout-inclus** (Honoraires et frais connexes, i.e. DSA, « Terminal Expenses », frais de communication et internet) sur la base des TDRs ;
- Un CV et formulaire P11 (en annexe) à jour ;
- Une copie scannée du diplôme ;
- Les coordonnées (nom, téléphone et email) des trois derniers superviseurs pour la vérification des références, y compris le superviseur actuel si possible ;
- Une attestation d'assurance médicale valide, incluant une clause formelle d'évacuation médicale (y compris en cas d'infection au Covid-19).

#### 11. VOYAGE RENTRANT DANS LE CADRE DU CONTRAT *(si nécessaire)*

Les missions de terrain seront nécessaires dans le cadre de cette consultation à raison dix (10) jours par mois en moyenne. Le (la) consultant (e) devra inclure les couts y afférents dans sa proposition financière.

Les frais de mission seront remboursés sur la base des missions effectivement réalisées et sur présentation d'une facture (F-10) certifiée par le superviseur.

**Source de Financement : SC 220798 / WBS 1830/A0/09/501/002/002**

<b>Préparés:</b>	
Dorothee NTAKIRUTIMANA, Spécialiste Immunisation	
Signature: <i>Dntakirutimana</i>	Date: 19/06/2023
<b>Certifiés par:</b>	
Jean Bosco HULUTE, Chef de Section Santé	
Signature: 	Date: 20/06/2023
<b>Revus:</b>	
Jeremy LUKAMBA, Chef des Ressources Humaines	
<i>Jeremy Lukamba Otoko</i>	
Signature:	Date: 20/06/2023
<b>Approbation du Représentant Adjoint:</b>	
<del>François KAMPUNDU</del> , Représentant Adjoint chargé des Programmes Dorica Tasuzgika Phiri, OIC	
Signature: <i>Dorica T Phiri</i>	Date: 25/06/2023

Approbation du Représentant *(s'il s'agit de sélection directe ou si la consultance n'est pas incluse dans le plan annuel)*

\_\_\_\_\_  
Date :

---

<sup>i</sup> Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérées comme des « fonctionnaires » au sens du Statut et Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux prestations qui y sont prévues (telles que les congés et l'assurance médicale) . Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services de Consultants et de Contractants Individuels. Ils/elles sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de toutes taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres en vigueur.